

## BECHLOUL (BOUIRA) Des villageois organisent un sit-in devant l'APC

Ce lundi tôt dans la matinée, des dizaines de citoyens, venus du village Akboub, ont observé un sit-in devant le siège de l'APC de Bechloul, à 20 km au sud-est de Bouira pour protester contre leurs conditions de vie au niveau de leur village.

En effet, dans une requête remise aux autorités ainsi qu'aux représentants de la presse écrite, les villageois parlent du problème de routes, du gaz naturel, d'un centre de santé, du transport scolaire, du manque d'un réservoir d'AEP ainsi qu'un puits pour renforcer le réseau existant, l'assainissement, l'électrification des maisons qui n'ont pas bénéficié de l'opération en 1986, les tables pour les écoles surtout pour les élèves du préscolaire, les infrastructures de loisirs et de sport, la désignation d'un représentant du village lors des délibérations de l'APC et, enfin, l'ouverture d'un centre de vote au niveau du village. Toutes ces revendications ont été soumises aux autorités lors d'un précédent rassemblement observé le mois de décembre dernier mais depuis, et malgré les promesses des autorités locales et de wilaya, rien n'a été fait.

En outre, les villageois, qui disent qu'aucun responsable de wilaya ni local n'a daigné leur rendre visite pour s'enquérir de leurs conditions, rappellent que l'ancien wali, qui est actuellement à Tizi-Ouzou, avait visité le village à deux reprises en l'espace d'un mois et avait promis beaucoup de projets pour eux n'était son départ précipité. Aussi, et tout en regrettant le départ de Maâzouz Hocine, les villageois espèrent trouver cette fois une oreille attentive à leurs problèmes.

Et effectivement, lors de ce rassemblement, le président de l'APC, qui s'est réuni avec les représentants de ce village, s'est engagé à réaliser plusieurs projets comme la construction du réservoir d'eau, du centre de santé, la réfection des routes et l'assainissement, ainsi que l'étude pour l'alimentation du village en gaz de ville, alors que pour les tables et le transport scolaire ainsi que le centre de vote, le président de l'APC leur a fait savoir que cela ne relève pas de ses prérogatives mais il leur a promis de transmettre leurs doléances à qui de droit.

A la fin, les villageois qui se sont dispersés dans le calme, ont promis de revenir à la charge si d'ici deux semaines rien n'était entrepris.

Y. Y.

## ANNABA 20 harragas sauvés in extremis

En l'espace de quelques heures, les gardes-côtes dépendant du groupement territorial de Annaba ont eu à intervenir trois fois dans la journée d'avant-hier pour sauver vingt harragas à bord d'embarcations de fortune à quelque 37 milles marins des côtes annabaises.

La première opération de sauvetage a eu lieu à une vingtaine de milles au nord de Ras-El-Hamra, haut lieu de l'émigration clandestine à Annaba et ce, suite à des informations faisant part d'un bateau de plaisance était panne. Il s'agissait, en fait, de six harragas dont l'embarcation dérivait au gré des vagues et qui étaient perdus en pleine mer espérant qu'un bateau les repêrerait pour leur porter secours. Les gardes-côtes avaient pris la situation en main et déclenché les recherches tous azimuts pour enfin les retrouver et les ramener sur la terre ferme.

La seconde intervention a eu lieu vers 13 heures à 37 milles marins au nord de Annaba. Les gardes-côtes ont pu ainsi sauver sept harragas qui comptaient rejoindre les côtes italiennes.

Ce sauvetage en haute mer a été rendu possible après qu'un bateau battant pavillon marocain eut signalé la présence d'une embarcation en détresse avec, à son bord, les harragas. Une autre unité de gardes-côtes a eu à intervenir une troisième fois pour secourir et ramener sur la terre ferme sept autres harragas à 37 milles marins au nord de Ras-El-Hedid.

Cette fois, c'est un bateau japonais qui a repéré l'embarcation. La saignée continue et le phénomène de l'émigration clandestine prend de l'ampleur, Annaba étant choisie pour sa proximité des côtes sud du Bassin méditerranéen.

M. Rahmani

## SEMAINE MONDIALE DES NATIONS UNIES POUR LA SECURITE ROUTIERE La sensibilisation pour freiner l'hécatombe

La première Semaine mondiale des Nations-Unies pour la sécurité routière offre l'occasion d'attirer encore une fois l'attention sur les drames occasionnés par les accidents de la circulation.

Durant l'année dernière et au niveau national, 4 120 personnes sont mortes sur les routes. Une véritable hécatombe en dépit des différentes campagnes de sensibilisation. Lors du séminaire organisé hier par le ministère du Transport, le premier responsable de ce département a rappelé qu'à travers le monde, les accidents de la circulation font 1,2 million de victimes par an.

Ces accidents viennent en deuxième position pour ce qui est des causes de décès de la tranche d'âge de 5 à 25 ans. Pour l'année écoulée, selon le ministre des Transports, les accidents de la circulation chez nous ont connu une hausse par rapport à l'année 2005.

Cette hausse est estimée à 4% pour ce qui est du nombre des accidents, 3,5% pour les blessés et 11% concernant le nombre de décès.

Cette hausse est par ailleurs imputée à l'augmentation des accidents enregistrés en dehors des zones urbaines. Le ministre notera en outre



que les études et recherches sur le terrain mettent en avant le comportement des usagers de la route comme principale raison des drames de la route.

L'effort consenti est donc dirigé vers les campagnes de sensibilisation mais aussi l'application de la loi en cas de non-respect du code de la route qui influe sur le comportement des conducteurs. Il est ainsi question, selon le ministre des Transports, de doter les services de la sécurité routi-

ère de moyens modernes utilisés à travers le monde.

Le développement des moyens de transport fait aussi partie des actions qui permettent de réduire les dangers de la route. Ils s'agit notamment des projets du métro, le tramway ainsi que la modernisation du réseau de chemin de fer. L'opération de contrôle technique des véhicules fait aussi partie des mesures de prévention.

Par ailleurs, les statistiques démontrent que la plupart des accidents en milieu urbain ont eu lieu au niveau de 5 wilayas. Il s'agit des wilayas d'Alger en première position avec 1710 accidents, Sétif en deuxième position avec 842 accidents, Oum-el-Bouaghi en troisième position. Viennent en quatrième et cinquième positions les wilayas de Tlemcen et Béjaïa. Pour ce qui est de la Gendarmerie nationale, la lutte contre l'insécurité routière représente 59,13% de l'activité principale de ses unités. Ce corps notera ainsi une dangereuse et constante progression des accidents de la route.

Ceci alors que le coût annuel de prise en charge des accidents est estimé à cent milliards de dinars.

F. Zohra B.

## SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS GENERALISTES DE SANTE PUBLIQUE Les médecins revendiquent un salaire de 80 000 DA

Le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), qui a tenu hier à l'ITSP d'Oran son conseil régional de l'Ouest et du Sud-Ouest, soit le regroupement des délégués de 15 wilayas, a passé en revue l'ensemble de ses revendications en vue de la prochaine rencontre à tenir avec la tutelle au mois de mai prochain.

Lors d'un point de presse tenu au cours de cette rencontre par le président du syndicat, M. Benchiheb, les médecins ont annoncé qu'ils revendiquaient dans le cadre de l'élaboration du statut particulier des médecins généralistes un salaire de 80 000 DA au minimum, et rejetaient d'emblée toute idée d'une contractualisation des médecins généralistes comme prévu dans l'avant-projet de loi sanitaire : "Depuis notre création en 2001, notre principale revendication est la révision du statut particulier des médecins généralistes..."

Nous avons adopté une démarche où nous avons élaboré un projet de statut où figuraient nos revendications, c'est-à-dire une augmentation du salaire à pas moins de 80 000 DA, une amélioration de la formation, avec la formation continue, le régime indemnitaire, une retraite à partir de 25 ans..."

déclare le président du SNMGSP qui estime qu'aujourd'hui, le médecin généraliste est mal considéré, "alors que c'est lui qui est le plus souvent seul face à la population des malades... S'il y a une réforme de la santé, il faut que le médecin généraliste soit mieux rémunéré et mieux considéré..."

Se démarquant de l'autre syndicat, le SNPS, qui a appelé il y a deux jours à

une grève dans le secteur de la santé publique, nos interlocuteurs préfèrent s'en tenir aux discussions prévues avec le ministère vers le 10 mai et attendre la date du mois de juin où le ministère de la Santé devra présenter la grille des salaires de référence.

Néanmoins, sur un point précis, le SNMGSP ne veut aucun arrangement, c'est celui du projet de la contrac-

tualisation des médecins qui est perçu comme une atteinte grave. Par ailleurs, lors de ce point de presse les dirigeants du syndicat ont encore évoqué les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail, notamment les cas de plus en plus nombreux d'agressions contre des médecins lors des gardes, dénonçant l'absence de sécurité.

Fayçal M.

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE Le réseau de recherche et valorisation des énergies renouvelables installé

La ministre déléguée à la Recherche scientifique, Souad Bendjaballah, a présidé hier, au siège du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist) une journée d'étude sur les énergies renouvelables organisée par le CDER.

Une manifestation consacrée à la valorisation de la recherche scientifique, notamment l'énergie solaire, et lors de laquelle la ministre déléguée a procédé à la mise en place du «réseau de recherche et valorisation des énergies renouvelables», composé, outre des centres et entités de recherche travaillant dans le domaine, de chercheurs issus de 27 laboratoires appartenant à 14 universités et grandes écoles algériennes.

La mission de ce réseau est de faire le point sur le potentiel scientifique humain, l'état d'avancement des projets de

recherche en cours d'exécution, les résultats de recherche ainsi que les perspectives de leur valorisation. Ont participé à cette journée d'étude, les structures chargées du développement et de la valorisation de la recherche scientifique, comme l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et l'agence nationale de développement de la recherche universitaire.

Les projets de recherche y ont été présentés ainsi que les perspectives de valorisation des résultats car cette démarche sera soumise par la suite à la concertation avec les secteurs concernés comme les wilayas du Sud et les entreprises qui activent dans le domaine de l'énergie solaire en vue d'examiner la faisabilité, l'introduction et la généralisation de cette énergie.

I. T.